

<p>Lieu du déroulement de la mesure</p>	<p>CSP Berne-Jura (magasin Regenove) Rue de la Promenade 14 2720 Tramelan (à 100 mètres de la gare)</p> 
<p>Exigences envers les participant(e)s</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aptitude à travailler debout • Bonne condition physique • Pour la conduite des véhicules : permis de conduire et extrait du casier judiciaire doivent être présentés (exigence de l'assurance)
<p>Opportunités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement avec 2 personnes formées dans le domaine de la logistique • La possibilité de développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa capacité à planifier le travail et à définir les priorités • Acquérir une expérience dans la gestion du flux des marchandises (tri, stockage, montage, livraisons clients) • Travail en équipe et collaboration avec le secteur de la vente • Travail physique dans le domaine du stockage • Développer son habileté manuelle • Acquérir une expérience de chauffeur livreur 3.5 T sur différents véhicules et une connaissance de la géographie de la région (Jura, Jura bernois, Seeland et Neuchâtel) • Un certificat de travail qui atteste des activités accomplies et des compétences (impact favorable lors de la recherche d'un emploi)
<p>Activités possibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Magasinage : réception, tri, transport interne à l'aide de différents moyens (transpalettes, chariot élévateur, diables de manutention) • Montage, démontage et mise en place de meubles à la vente • Gestion des stocks de marchandises saisonnières • Gestion des déchets et leur recyclage • Chargement, transports et livraisons avec véhicules adaptés
<p>Finalité de la mesure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir, renforcer et/ou élargir les compétences professionnelles dans le domaine du magasinage et des livraisons • Développer une attitude professionnelle face à la clientèle
<p>Horaire de travail</p>	<p>Mardi à samedi (pour un 100%) avec des journées de travail comprises entre 8 à 9.5 heures de travail effectif par jour pour un total de 40 heures par semaine. Selon l'horaire, la journée peut débuter avec les horaires suivants :</p> <p>Mardi au samedi : 8h15 – 17h15 (un service de piquet peut être demandé jusqu'à 18h30) Nous tenons également compte de l'horaire des transports publics.</p>

